



TERMES DE REFERENCE

EXPERT NATIONAL POUR L'APPUI AUX POLITIQUES ET AU DEVELOPPEMENT DES IDÉES CONCEPTUELLES (ZONES COTIÈRES ET INFRASTRUCTURES)

Lieu	Port au Prince, Haïti (avec voyages dans les départements)
Type de Contrat	Contrat individuel
Domaine	Changement climatique/, évaluation de politiques
Langues demandées	Français, créole et Anglais
Date limite de candidature	2 décembre 2019
Date de démarrage initiale	16 décembre 2019
Durée	60 jours

1. CONTEXTE

Haïti a élaboré sa Politique Nationale sur les Changements Climatiques en 2016 et a procédé à sa validation en mars 2017. Compte tenu du nouveau profil des menaces actuelles (ouragans, sécheresse) accentuant la pression sur les initiatives de développement, le Gouvernement d'Haïti, à travers les Ministères de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et de l'Environnement (MDE), le projet veut contribuer à la mise en œuvre de cette Politique Nationale sur les Changements Climatiques sur la base d'un exercice multisectoriel et multidimensionnel. Le Plan National d'Adaptation (PNA) s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Adaptation 2006 et version révisée 2017 (PANA), ainsi que les activités complémentaires, en cours de réalisation en Haïti.

Le projet s'aligne sur les priorités globales d'adaptation au changement climatique du pays, sur la vision du plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), du Plan National de Gestion des Risques et Désastres (PNGRD) et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). A travers cette dernière, Haïti a estimé à 25.387 milliards USD (Atténuation : 8.773 milliards et Adaptation : 16.614 milliards), les ressources financières nécessaires afin de s'adapter aux changements climatiques et réduire de 31% ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Le Plan National d'Adaptation (PNA) devra donner les orientations sur les mesures de gouvernance à mettre en œuvre en se basant sur des modèles économiques susceptibles d'appuyer ce

développement national. Ce programme évolutif vise particulièrement la cohérence entre les mesures d'adaptation et la planification du développement au niveau national et territorial. Il s'agit d'intégrer pleinement la question de l'adaptation dans la planification du développement en Haïti et de consolider les activités d'adaptation générales. Le PNA devra aussi faciliter les actions d'adaptation aux changements climatiques après les avoir définies, et identifier les voies et moyens à privilégier.

Le PNA doit être endossé non seulement par le gouvernement Haïtien, mais aussi par le pouvoir législatif, le secteur privé, la société civile, les universités, ceci avec une portée nationale avec un ancrage au niveau local. En se concentrant sur le renforcement des capacités des structures existantes telles que les Directions de l'aménagement du territoire et du développement local et régional (DATDLR) du MPCE et du changement climatique (DCC) du MDE, ce projet financé par le Fonds Vert sur le Climat s'articulera autour des trois composantes suivantes :

Composante 1 : Renforcement du mécanisme de coordination de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation multisectorielle à différents niveaux.

Composante 2 : Renforcement de la base de données probantes pour la planification de l'adaptation ; compilation du PNA et intégration des priorités d'adaptation dans le SNAT, le PSDH et le PNGRD.

Composante 3 : Etablissement d'un cadre de financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques à moyen et à long terme.

2. OBJECTIFS

L'objectif de la Consultation est d'apporter une assistance technique à la mise en œuvre du projet PNA pour l'atteinte des objectifs visés en assurant la complémentarité et la synergie avec des études existantes sur les politiques, stratégies, vulnérabilités et cadre institutionnel liés à l'adaptation aux changements climatiques avec celles qui seront réalisées dans les secteurs prioritaires. Aussi, le PNUD fait appel à un/e expert/e national-e pour l'appui aux politiques et le développement des idées conceptuelles en changements climatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet PNA selon les informations présentées dans ces présents termes de références.

3. RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Représentant Résident du PNUD et sous la supervision directe du chef de l'unité Résilience du bureau du PNUD en Haïti et du chef du projet PNA, l'Expert/e national-e pour l'appui aux politiques et au développement des idées conceptuelles devra appuyer la mise en place du PNA. Il devra développer de solides relations avec les partenaires clés du projet (MPCE, MDE). Ses principales fonctions sont les suivantes.

4. ACTIVITES

I- Appui stratégique :

- ✓ Donner un Appui-conseil stratégique de haut niveau sur les questions de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques dans toutes ses dimensions de développement de la résilience ;
- ✓ Appuyer le plaidoyer pour la prise en compte des changements climatiques dans l'élaboration des instruments de planification aux niveaux national et territorial (Aux niveaux des Ministères de l'Economie et des Finances et de la Planification et de la Coopération Externe, ..)
- ✓ Appuyer la mobilisation de tous les acteurs du développement autour du processus PNA y compris le secteur privé et les organisations de la société civile et les milieux de recherche scientifique.

II- Appui Technique

- ✓ Consulter tous les documents stratégiques et des partie prenantes du projet ;
- ✓ Evaluer les politiques et stratégies en matière de CC, les lacunes à combler et l'adéquation de ces politiques avec les grandes priorités de développement ou les grands enjeux de développement national ;
- ✓ Préparer et/ou examiner le cadre institutionnel pour la planification de l'adaptation aux changements climatiques dans la budgétisation et l'intégration dans les processus nationaux et sectoriels ;
- ✓ Mener des consultations notamment dans les régions les plus exposées et vulnérables aux CC pour analyser les impacts des aléas climatiques sur les secteurs cibles ;
- ✓ Organiser des consultations pour les secteurs cibles avec les parties prenantes concernées afin de produire le premier projet de rapport détaillé avec des recommandations pour l'intégration de l'ACC dans les sectoriels cibles ;
- ✓ Identifier les actions/lacunes/amendements qui seraient nécessaires pour mieux prendre en compte les risques, les contraintes et les opportunités liés aux changements climatiques ;
- ✓ Analyser ou proposer, le cas échéant, le meilleur ancrage, cadrage et mécanisme institutionnels capables de porter et pérenniser l'ACC au niveau national ;
- ✓ Appuyer l'élaboration du PNA en fournissant des rapports/intrants pertinents dans le cadre de ce mandat à l'expert PNA.

5. LES LIVABLES CLES

No	Livrable	Échéanciers	Coût/Livrable
1	Un rapport de démarrage comprenant une proposition de méthodologies et un plan de travail détaillé suivi d'une réunion de démarrage 5 jours après la signature du contrat ;	5 jours	20% après l'adoption du rapport de démarrage
2	Réalisation d'un atelier sur les évaluations des aléas climatiques sur les zones côtières et les infrastructures ;	35 jours	40% après la présentation du rapport préliminaire qui intègre les commentaires / contributions initiaux générés par le gestionnaire de projet et des parties prenantes
3	Évaluation du risque climatique et de la vulnérabilité au CC des secteurs cibles (zones côtières et infrastructures) ;		
	Domaines prioritaires à haut risque ou vulnérables établis ;		
4	Projet d'évaluation des politiques, des stratégies et des vulnérabilités aux changements climatiques, etc.;	20 jours	40% après approbation du rapport final
5	Présentation de rapport d'évaluation de vulnérabilités (secteurs cibles), de politiques et stratégies en matière de CC, les lacunes à combler pour examen et aussi comme intrant au rapport PNA		
6	Rapport validé sur les conclusions des évaluations et des consultations sur les risques et les vulnérabilités au changement climatiques des secteurs visés par cette mission		
		60 jours	

6. AFFECTATION

Port-au-Prince, Haïti

7. QUALIFICATION REQUISE :

- Diplôme universitaire supérieur en élaboration de politiques, en planification stratégique, en gestion de l'environnement, en génie, en changements climatiques, en sciences politiques ou dans tout autre domaine pertinent;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans les études évaluatives, analytiques, de synthèse ;
- Connaissance et expérience professionnelle dans l'évaluation de politiques et de vulnérabilités sectorielles aux changements climatiques ;
- De bonnes relations de travail avec les entités gouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé et les autres acteurs de la société civile, y compris les milieux universitaires.

- Expérience dans la formulation et la revue de politiques ou autre documentation nationale;
- Expérience dans la facilitation des consultations des parties prenantes
- Connaissance des conventions et accords mondiaux pertinents;
- Fortes compétences et expérience en recherche;
- Solides compétences en communication (verbale et écrite); et
- Langue français (et créole), bonne connaissance de l'anglais ;
- Compétences informatiques

8. COMPETENCES

- Compétences linguistiques en français obligatoires ;
- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est requise pour ce travail.
- Compétences en élaboration de politiques et en planification stratégique
- Bonnes capacités d'organisation, de gestion du temps et d'animation ;
- Excellentes compétences analytiques éprouvées en analyse et en leadership ;
- Expérience avérée dans la préparation de rapports scientifiques écrits de manière précise et concise, et compétences en matière de présentation publique ;

9. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Proposition technique : 70/100
- Proposition financière : 30/100

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- CV détaillé avec des mandats similaires et diplômes ;
- Une proposition technique décrivant l'approche que le consultant compte utiliser pour réaliser le travail ;
- Une proposition financière dûment signée ;
- Trois références (email, téléphone et adresse).

UNDP is committed to achieving workforce diversity in terms of gender, nationality and culture. Individuals from minority groups, indigenous groups and persons with disabilities are equally encouraged to apply. All applications will be treated with the strictest confidence.